

## TESTS NATATION SCOLAIRE

→ Voir Portail Métier : <https://portail-metier.ac-rouen.fr/activites-pedagogiques/activites-eps/natation-scolaire/activites-eps-46310.kjsp?RF=PM-NATATION-SCO&RH=PM-NATATION-SCO#natation>

### Le Certificat d'Aisance Aquatique (CAA)

- **Quand ?** Au plus tard en CE2 mais possible dès la GS pour les élèves manifestant déjà les compétences requises
- **Contenu ?** Réaliser
  - Une entrée par un saut
  - Une flottaison sur le dos pendant 5 secondes
  - Une sustentation verticale de 5 secondes
  - Une nage ventrale sur 20 m
  - Un franchissement sous une ligne d'eau ou un objet flottant.
- **NB :** peut être passé avec ou sans brassière

### L'Attestation Scolaire du Savoir Nager (ASSN)

- **Quand ?** Au plus tard en 6<sup>ème</sup> mais possible dès le CM1 pour les élèves manifestant déjà les compétences requises
- **Contenu ?** Enchaîner :
  - Une entrée par chute arrière depuis le bord
  - Un déplacement de 3,5 m vers un obstacle
  - Un franchissement de l'obstacle sur 1,5m en immersion complète
  - Un déplacement ventral de 15 m : Au signal, au cours de ce déplacement, un surplace vertical de 15 secondes puis une reprise du déplacement pour terminer la distance des 15 mètres
  - Sans reprise d'appuis, un passage en dorsal
  - Un déplacement dorsal de 15 m : Au signal, au cours de ce déplacement, un surplace horizontal dorsal de 15 secondes puis une reprise du déplacement pour terminer la distance des 15 mètres
  - Un retournement ventral pour franchir à nouveau l'obstacle en immersion complète
  - Un déplacement ventral pour revenir au point de départ.
- **NB :** Test à réaliser sans lunettes

**Les 2 tests permettent la pratique des activités nautiques (voile, kayak...) et sont actés par la délivrance d'un diplôme spécifique pour chacun.**